

CATALOGUE 2020/21

FORCE MA Se former pour militer! TION

OUVRIERE





ÉDITO



Rachèle Barrion Secrétaire confédérale CEMS

a transformation numérique concerne beaucoup de secteurs d'activité et notamment celui de la formation. La digitalisation de la formation syndicale est un atout certain pour développer et valoriser notre action. Mais que se cache-t-il vraiment derrière ce terme ?

À titre personnel ou professionnel, le digital est présent dans la vie de tout un chacun (smartphones, tablettes, réseaux sociaux...). Il prend place dans la société en tant que vecteur de savoir. Le monde de la formation n'y échappe pas, nous ne pouvons donc pas passer à côté des nouveaux usages technologiques.

Aujourd'hui, notre organisation doit pouvoir toucher ses adhérents en utilisant de nouveaux modes d'apprentissage, tout en se servant de l'ensemble des outils digitaux adéquats pour atteindre leurs objectifs.

Digitaliser la formation c'est, finalement, intégrer les technologies du numérique aux différents dispositifs de formation, qu'ils soient existants ou en cours de création.

Cependant, il est important de comprendre qu'il n'est pas question d'opposer présentiel et digital, mais bien de les rendre complémentaires.

Au-delà de la technologie, ce sont de nouveaux usages qu'il faut appréhender. Il faudra donc faire évoluer les comportements de tous les acteurs (adhérents, structures, animateurs...).

Autre objectif du CFMS, les démarches d'inscription aux formations présentielles doivent être simplifiées. C'est pourquoi dès 2021, le CFMS proposera à l'adhérent l'inscription via e-FO. Moins de papiers, moins d'erreurs, plus d'efficacité.

Voici quelques-unes des étapes clés pour construire un vrai parcours de formation militant.

Se former c'est militer!





LA PLATE-FORME EN LIGNE	3
L'INSCRIPTION EN LIGNE	4
FORMATIONS EN LIGNE	
■ LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNE	LS 5
■ LE DROIT DISCIPLINAIRE	5
FORMATIONS EN UD	
■ DÉCOUVERTE DE FO ET LES MOYENS DU SYNDICA	. T 6
■ FONCTIONNEMENT ET OUTILS DU SYNDICAT	7
■ JE NÉGOCIE	8
■ DÉCOUVRIR L'ÉCONOMIE	9
CONNAÎTRE SES DROITS	10
■ CONNAÎTRE SES DROITS II	11
■ COMMUNICATION ORALE ET RÉSEAUX SOCIAUX.	12
■ CSE	13
■ CSSCT/SSCT	14
STAGES SPÉCIFIQUES	15





LA PLATE-FORME EN LIGNE

i la formation présentielle est indispensable pour former des militants, il manquait cependant à notre centre de formation l'usage de l'outil numérique. C'est désormais chose faite. À partir du mois d'octobre sera lancée la plate-forme de formation en ligne du CFMS. Elle sera disponible à l'adresse suivante : cfms.force-ouvriere.fr

Pourquoi la confédération a-t-elle choisi de développer un tel outil?

Tout d'abord, il faut réaffirmer l'objectif du CFMS : faire des militants syndicalistes éclairés et éclairants mais aussi convaincus et convaincants. Il peut sembler, à première vue, qu'il s'agit d'une formule générale mais elle est en fait une ligne directrice ambitieuse. C'est pourquoi notre organisation doit tout mettre en œuvre afin de former nos militants et responsables syndicaux de demain.

Pour y parvenir, nous devons nous approprier l'ensemble des outils disponibles. Si la transmissions des savoirs en présentiel est une évidence, le support numérique doit le devenir. Cette plate-forme de formation en ligne nous permettra d'élargir notre catalogue de formation tout en mettant en place la complémentarité nécessaire entre les supports.

Notre plate-forme nous permettra par exemple de développer **des modules qui devront être faits en amont d'un stage présentiel.** Nous pouvons en effet imaginer qu'ainsi, avant de faire le stage « *Je négocie* », les stagiaires devront avoir suivi le module sur la représentativité syndicale. Cette méthode permettra aux stagiaires d'avoir un même niveau d'informations et ainsi l'animateur pourra se concentrer davantage sur le sujet, qui est ici « *le respect du mandat dans le cadre de la négociation* ».

Mais cela pourrait tout aussi bien être un module de formation disponible a posteriori d'un stage en UD, permettant ainsi d'approfondir une notion ou un fait que l'on ne peut pas développer durant la formation à cause du temps.

Toutes ces choses seront désormais possibles et, au fur et à mesure, d'autres usages pourraient apparaître nous donnant les moyens d'évoluer et de **répondre comme il se doit aux besoins de notre organisation**.

Concrètement, cette plate-forme offrira à nos adhérents des modules de formations courts, dynamiques et accessibles partout et à toute heure. Pour inaugurer cette plate-forme, deux sujets ambitieux ont été retenus : la prévention des risques professionnels (tout public) et le droit disciplinaire (public AFIP). Ils permettront d'initier un nouveau cycle et d'ici la fin de l'année d'autres modules verront le jour, toujours avec le même objectif : émanciper, transmettre et développer l'organisation.





L'INSCRIPTION EN LIGNE

Afin de rendre le CFMS plus efficient dans sa gestion administrative, les stagiaires s'inscriront eux-mêmes et en ligne pour les stages programmés en 2021. Ces inscriptions seront comme aujourd'hui validées par le syndicat et l'union départementale. Ci-dessous un schéma pour appréhender la nouvelle procédure d'inscription.



Via la plate-forme du CFMS, l'adhérent a accès au planning de formation de son UD. Il lui suffit de sélectionner le stage auquel il veut participer et de remplir le formulaire qui apparaîtra à l'écran. S'il n'y a plus de place disponible il en est informé et automatiquement inscrit en liste d'attente.



Sur e-fo, le syndicat et l'union départementale valident ou non l'inscription au stage, et ce, pour chaque adhérent ayant rempli le formulaire.



45 jours avant le début du stage, le CFMS procède à la convocation des stagiaires qui auront été préalablement validés par leurs structures. Les convocations seront toutes envoyées par couriel aux stagiaires. Des courriels seront également envoyés aux camarades n'ayant pu être retenus.



Le stagiaire dispose alors de **15 jours** pour transmettre la demande de congé de formation à son employeur afin de respecter les 30 jours de délai prévus par la législation.



Le jour J est arrivé, les stagiaires et l'animateur se retrouveront à l'union départementale pour le stage du CFMS.





LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

L'objectif de cette formation est de permettre aux mandataires Force Ouvrière d'appréhender plus en profondeur les enjeux et les positions Force Ouvrière en la matière. Il s'agit de développer une véritable culture de prévention à travers une maîtrise des règles de base dans le domaine et une meilleure connaissance des acteurs qui interviennent dans ce champ.

À la fin de la formation, le camarade aura la capacité de connaître les grands principes de prévention et de les mettre en œuvre dans le cadre de son mandat. Il pourra identifier les grandes obligations qui pèsent sur l'employeur en matière de santé/sécurité et mobiliser les acteurs internes et externes à l'entreprise pour l'aider à développer une politique de prévention. L'objectif est qu'il puisse, de manière concrète, porter les revendications Force Ouvrière afin d'obtenir une véritable amélioration des conditions de travail pour tous les travailleurs.

LE DROIT DISCIPLINAIRE

Les conseillers prud'hommes doivent pouvoir se former et se maintenir à jour, aussi bien pour la législation en elle-même que pour l'actualité jurisprudentielle. C'est pourquoi, en plus des stages présentiels de l'AFIP, nous mettons en ligne ce module qui a pour sujet le droit disciplinaire.

L'objectif de cette formation est de permettre aux conseillers prud'hommes d'appréhender le droit disciplinaire dans toute sa dimension, afin de pouvoir leur donner l'aisance suffisante sur un sujet si important et récurrent dans les tribunaux.



Fin 2020 début 2021, de nouveaux modules : la trésorerie et le conseiller du salarié





NOUVEAU SUPPORT

DÉCOUVERTE DE FO ET LES MOYENS DU SYNDICAT

Cette formation est incontournable, véritable porte d'entrée dans le syndicalisme Force Ouvrière. Tu y découvriras l'histoire du mouvement ouvrier, de notre organisation, mais aussi les principes qui guident l'action des militants Force Ouvrière.

Ce stage te permettra de comprendre le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société. Il te donnera aussi les clés pour comprendre le fonctionnement de nos structures et des Instances Représentatives du Personnel et ainsi savoir les mobiliser au mieux pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Cette formation est également celle qui te permettra d'accéder à toutes les formations que tu trouveras dans ce cataloque.

Méthode pédagogique

- Appropriation de la connaissance par des travaux de recherche individuelle et collective
- Discussions et échanges

Programme

- Rapport des forces dans l'entreprise
- Les représentants du personnel : rôle et moyens d'action
- Les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de la CGT-FO et les organisations syndicales internationales
- L'histoire du mouvement syndical et de la CGT-FO
- L'action syndicale revendicative
- Organisation et répartition du travail syndical
- L'actualité sociale, économique et syndicale

Nombre de stagiaires

12 min - 20 max

Durée du stage

5 jours

Lieu

Ton union départementale

Prérequis

Être adhérent Force Ouvrière et manifester un intérêt pour l'action syndicale.





FONCTIONNEMENT ET OUTILS DU SYNDICAT



Connaître et comprendre le fonctionnement du syndicat est indispensable pour mener correctement l'action syndicale dans l'entreprise ou l'administration.

C'est pourquoi, dans ce stage, il est question de découvrir des statuts types du syndicat, d'acquérir les bases de la trésorerie et de maîtriser la communication orale.

À travers l'étude indispensable des statuts, tu découvriras les bases légales du syndicat mais aussi le rôle et le fonctionnement de ces instances. Il est essentiel de les connaître et de les respecter afin de permettre à chaque adhérent de trouver sa place et ainsi de militer efficacement.

Méthode pédagogique

- Étude des statuts types de syndicats
- · discussions et échanges

Programme

- Les statuts du syndicat
- Les structures de l'organisation
- Les instances de l'organisation
- La trésorerie
- Faire connaître l'action du syndicat

Nombre de stagiaires

12 min - 15 max

Durée du stage

3 jours

Lieu

Ton union départementale

Prérequis

Être adhérent FO, manifester un intérêt pour l'action syndicale et avoir effectué le stage « Découverte de FO et les moyens du syndicat ».







NOUVEAU SUPPORT

JE NÉGOCIE

La négociation est un mot qui est couramment utilisé lorsque l'on est délégué syndical, c'est d'ailleurs l'une des fonctions prédominantes aujourd'hui.

La négociation est également un mot plein de mystère, quelle recette miracle pourra nous permettre d'obtenir plus de la part du patron ?

Dans ce stage, tu apprendras à construire les conditions qui pourront te permettre d'obtenir de meilleurs résultats.

Une méthodologie te sera également enseignée, elle te permettra de bien préparer ta négociation, car s'il y a un seul secret pour la « réussite » d'une négociation, c'est bien de la préparer.

Acquérir une méthodologie simple pour préparer une négociation, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat.

Méthode pédagogique

- Études de cas
- Mise en situation
- Échanges

Programme

- Faire un état des lieux dans l'entreprise
- La revendication
- La négociation, avant, pendant, après

Nombre de stagiaires

12 min - 15 max

Durée du stage

3 jours

Lieu

Ton union départementale

Prérequis

Avoir effectué le stage « Découverte de FO » et les moyens du syndicat, ainsi que le stage « Fonctionnement et outils du syndicat ».

S'adresse principalement aux délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.





NOUVEAU SUPPORT

DÉCOUVRIR L'ÉCONOMIE

L'économie est devenue incontournable dans le débat public. Sous le prétexte de « règles » économiques, les gouvernements successifs tentent de justifier l'injustifiable.

Toutes les réformes de ces dernières décennies ont été menées sous le prisme... de l'ÉCONOMIE.

Il est donc important pour les militants Force Ouvrière d'appréhender et de s'approprier des notions élémentaires de cette discipline.

Ainsi, un militant qui aura suivi ce stage pourra comprendre et expliquer les orientations essentielles de la confédération et construire des revendications dans l'entreprise afin de les négocier.



Méthode pédagogique

- Appropriation de la connaissance par des travaux de recherche individuelle et collective
- Discussions et échanges

Programme

- Qu'est-ce que l'économie ?
- Quels sont les besoins économigues de l'individu ?
- Le terrain économique

Nombre de stagiaires

12 min - 15 max

Durée du stage

3 jours

Lieu

Ton union départementale

Prérequis

Avoir effectué le stage « Découverte de FO et les moyens du syndicat ».

S'adresse principalement aux délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE.





CONNAÎTRE SES DROITS I

Lorsque l'on vient en aide aux collègues, il est important de pouvoir se fonder sur la réglementation et la législation.

Ce stage t'aidera à mieux appréhender le Code du travail et la convention collective.

L'objectif est donc que tu puisses plus facilement rechercher les informations dont tu as besoin dans le Code du travail et la convention collective dans ton activité quotidienne de syndicaliste.

Nombre de stagiaires

12 min - 15 max

Durée du stage

3 jours

Lieu

Ton union départementale

Prérequis

Avoir effectué le stage « Découverte de FO et les moyens du syndicat ».

Réservé en priorité aux IRP du privé ainsi qu'aux camarades de la fonction publique confrontés à des contrats de droit privé dans leur établissement.

Méthode pédagogique

 Études de cas et échanges d'expérience

Programme

- Bref historique du droit du travail, hiérarchie des normes juridiques
- Utilisation de la convention collective et du Code du travail
- Mises en pratique à partir de cas concrets.







CONNAÎTRE SES DROITS II

Comme son nom l'indique, il s'agit de la continuité du stage « Connaître ses droits I ».

Le juridique est devenu, il y a longtemps maintenant, une discipline importante pour la défense des salariés. C'est pourquoi le stage « Connaître ses droits II » prolongera le premier niveau.

Il te permettra de conseiller et d'orienter les camarades des syndicats, au sein des unions départementales ou unions locales, afin de faire respecter les droits des salariés, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Méthode pédagogique

Études de cas et travaux de groupe

Programme

- Rappel sur le maniement du Code du travail et de la convention collective
- Organisation judiciaire en France
- Les raisons et les conditions de recours à une juridiction
- Le raisonnement juridique et la méthode d'analyse
- La rupture conventionnelle

Nombre de stagiaires

12 min - 15 max

Durée du stage

5 jours

Lieu

Ton union départementale

Prérequis

Avoir effectué les stages « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » et « Connaître ses droits I ».

Assumer ou s'apprêter à assumer un mandat de l'union départementale pour assurer une permanence syndicale.







NOUVEAU SUPPORT

COMMUNICATION ORALE ET RÉSEAUX SOCIAUX

En tant que militant syndicaliste, tu communiques déjà beaucoup oralement, que ce soit auprès de tes collègues, au sein du syndicat, dans les instances représentatives du personnel et dans beaucoup d'autres circonstances.

Seulement, es-tu certain d'utiliser la bonne méthode ?

Es-tu certain de pouvoir parler à un journaliste de la presse écrite ou même face à une caméra?

Dans ce stage, tu aborderas les clés pour t'exprimer le plus efficacement possible, mais tu auras également une initiation pratique des réseaux sociaux.

Pour résumer, ce stage sera un moyen de développer tes facultés d'expression orale dans le contexte syndical et de te sensibiliser à l'usage des réseaux sociaux.

Méthode pédagogique

- Mises en situation
- Débriefings personnels et émotionnels
- Utilisation de matériel vidéo

Programme

- Les différents types de communication
- La communication verbale et non verbale
- Le comportement
- Initiation aux réseaux sociaux
- Mises en pratique à partir de cas concrets



Nombre de stagiaires

10 min - 12 max

Durée du stage

3 jours

Lieu

Ton union départementale

Prérequis

Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »





NOUVEAU SUPPORT

CSE

La fusion des Instances Représentatives du Personnel en une seule a modifié de façon importante le fonctionnement de la représentation des salariés.

Ce stage te donnera les clés de compréhension du CSE. Que tu sois novice ou expérimenté, nous te donnerons les outils qui te permettront « d'exploiter » tous les rouages pour être le plus efficace possible dans ton mandat.

En tant que représentant du personnel au CSE, tu auras donc pour objectif de comprendre l'origine, la mise en place (élections), les missions et le fonctionnement du CSE au regard des orientations et analyses de l'organisation Force Ouvrière.

Méthode pédagogique

- Études de cas particuliers et mises en situation
- Éxposés et échanges

Programme

- Origines
- · Fonctionnement du CSE
- Élections

Nombre de stagiaires

10 min - 15 max

Durée du stage

5 jours

Lieu

Ton union départementale

Prérequis

- Avoir effectué, dans toute la mesure du possible, le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » sinon s'engager à le faire.
- Être membre titulaire du CE/CSE

Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS.

IMPÉRATIF : être pris en charge par le CSE









CSSCT/SSCT

Le CHSCT n'est plus, place désormais à ces nouvelles instances que sont la CSSCT et la SSCT.

Pour rappel, Force Ouvrière revendique le retour des CHSCT.

Pour autant, nous devons désormais utiliser les moyens dont nous disposons pour préserver la santé des salariés.

Dans ce stage, nous te transmettrons les éléments nécessaires pour que tu puisses appréhender ton rôle en matière de santé/sécurité et conditions de travail au regard des orientations et analyses de l'organisation Force Ouvrière.

Méthode pédagogique

- Études de cas particuliers et mises en situation
- Éxposés et échanges

Programme

- La Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail (SSCT) source de revendications
- Rappel des positions Force Ouvrière en matière d'hygiène et de sécurité
- Historique de la prévention des risques professionnels
- La mise en place, le fonctionnement, les missions, les pouvoirs des instances de représentation du personnel en matière de santé et de sécurité
- La SSCT et les organismes de prévention
- La SSCT accidents du travail et maladies professionnelles
- La SSCT et l'insertion des personnes handicapées en milieu du travail

Nombre de stagiaires: 10 min - 15 max

Durée du stage: 5 jours

Lieu: ton union départementale

Prérequis : avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat », ou s'engager à le faire et être membre au

CHSCT/SSCT

IMPÉRATIF : être pris en charge par l'employeur





STAGES SPÉCIFIQUES

Le CFMS propose également **des formations sur mesure** pour les syndicats.

Cela permet de mieux appréhender les contraintes liées à l'environnement de l'entreprise dans laquelle vous évoluez.

Nous établirons avec vous le programme du stage, nous nous accorderons sur le nombre de stagiaires mais également, d'un point de vue logistique : où, quand, comment...

Nous restons donc à votre disposition.

Pour en savoir plus, contacte ton union départementale ou le CFMS.







INTÉGREZ L'ÉQUIPE DES ANIMATEURS DU CFMS

La transmission du savoir syndical est une nécessité absolue, le CFMS se dédie tous les jours à cette tâche. Ceux qui, en plus de l'équipe présente à la confédération, travaillent à cela, ce sont les animateurs et animatrices qui tous les jours se déplacent au plus près de nos adhérents pour leur transmettre leur expériences militantes.

Si toi aussi tu souhaites apporter ta contribution à la formation syndicale de notre organisation, alors transmets-nous ton CV militant et ta lettre de motivation par courriel à l'adresse suivante : cfms@force-ouvriere.fr





CONTACTER LE CFMS

Pour toutes questions ou informations complémentaires concernant les formations présentielles ou en ligne, vous pouvez joindre le CFMS :

téléphone: 01 40 52 83 63

e-mail : cfms@force-ouvriere.fr

 $site\ internet: www.cfms.force-ouvriere.fr$

